



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des transports et de l'environnement

Procès-verbal

de la séance de travail du 3 mai 2018

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la planification et la gestion du projet « Carrefour des services d'affaires » de la Société de l'assurance automobile du Québec

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 3 mai 2018

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la planification et la gestion du projet « Carrefour des services d'affaires » de la Société de l'assurance automobile du Québec

Membres présents :

M. Iracà (Papineau), président

M. Bolduc (Mégantic)

M. Boucher (Ungava)

M. Bourgeois (Abitibi-Est)

M. H. Plante (Maskinongé)

M. Habel (Sainte-Rose)

M. Lemay (Masson)

M. Ouellet (René-Lévesque)

M. Simard (Dubuc)

Autre députée présente :

M^{me} Jean (Chicoutimi)

Autres personnes présentes :

M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Marc Duperron, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

M. Jean-Philippe Rochette, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

M. Jules Racine St-Jacques, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 02, M. Iracà (Papineau) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{me} Comtois ainsi qu'à MM. Duperron et Rochette d'assister à la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Jean (Chicoutimi) et à M. Caire (La Peltre) de participer à la séance.

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant la planification et la gestion du projet « Carrefour des services d'affaires » de la Société de l'assurance automobile du Québec

M. Ouellet (René-Lévesque) propose la motion suivante :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, conformément aux dispositions de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale, se saisisse d'un mandat d'initiative afin de remplir son rôle de contrôleur de l'action gouvernementale en se penchant sur le projet de « Carrefour des services d'affaires » de la Société de l'assurance automobile du Québec et qu'elle entende à cette fin la Société de l'assurance automobile du Québec.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Ouellet (René-Lévesque), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal :

Pour : M. Lemay (Masson) et M. Ouellet (René-Lévesque) - 2.

Contre : M. Bolduc (Mégantic), M. Boucher (Ungava), M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. H. Plante (Maskinongé), M. Habel (Sainte-Rose) et M. Simard (Dubuc) - 6.

Abstention : M. Iracà (Papineau) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

À 8 h 32, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louisette Cameron

Alexandre Iracà

LC/jd

Québec, le 3 mai 2018